

TERMS AND CONDITIONS FOR PROVIDING SUPPLY PARTNER SERVICES

These Terms and conditions for providing Supply Partner Services shall be applicable to RTB House Poland Sp. z o.o. with its registered seat in Warsaw, Poland or RTB House Company designated in accordance with Country Division Schedule, constituting Appendix 1, and Supply Partner specified in the Insertion Order.

Chapter 1 - Definitions and Interpretation

The following terms, as used herein, shall have the following meaning:

- a) Advertisers – entities for which RTB House provides marketing services through serving RTB House Ads on the Inventory;
- b) Agreement – Insertion Order and these Terms and conditions for providing Supply Partner Services executed by the Supply Partner and RTB House Poland Sp. z o.o. or RTB House Company;
- c) Data Protection Laws – all present and future applicable laws and regulations which relate to the processing of personal data and privacy in the relevant territories set out in the Country Division Schedule;
- d) Inventory – the website(s), Internet – enabled applications, mobile apps and other online environments containing digital advertising space (inventory) that Supply Partner owns or is legally authorized to operate and on which Supply Partner has authorized RTB House to install RTB House Ad Tags;
- e) Panel – online interface made available to Supply Partner to access RTB House Ad display statistics;
- f) Party(ies) – RTB House and/or Supply Partner

CONDITIONS GÉNÉRALES DE FOURNITURE DES SERVICES PAR LES PARTENAIRES FOURNISSEURS

Les présentes Conditions générales de fourniture des Services par les Partenaires fournisseurs s'appliquent à RTB House Poland Sp. z o.o., avec son siège social à Varsovie en Pologne, ou l'Entreprise de RTB House désignée conformément à l'Annexe 1, c'est-à-dire le Schéma de répartition par pays, ainsi qu'au Partenaire fournisseur indiqué dans le Bon de commande.

Chapitre 1 – Les définitions et l'interprétation

Dans le présent document, les termes ci-après sont définis comme suit :

- a) Annonceurs – les entités pour lesquelles RTB House fournit des services marketing en diffusant les Annonces RTB House dans le Répertoire ;
- b) Contrat – le Bon de commande et les présentes Conditions générales de fourniture des Services par les Partenaires fournisseurs exécutés par le Partenaire fournisseur et RTB House Poland Sp. z o.o. ou l'Entreprise de RTB House ;
- c) Lois sur la protection des données – toute la législation et la réglementation en vigueur, au moment présent ou dans l'avenir, relative au traitement des données personnelles et à la vie privée dans les territoires concernés, prévue par le Schéma de répartition par pays ;
- d) Répertoire – le(s) site(s) et les applications Web, les applications mobiles et les autres environnements en ligne équipés d'un espace publicitaire numérique (le répertoire) que le Partenaire fournisseur détient ou est légalement autorisé à exploiter et sur lesquels RTB House installe des Tags d'Annonce RTB House avec l'autorisation du Partenaire fournisseur ;
- e) Panneau – l'interface en ligne mise à disposition du Partenaire fournisseur afin d'accéder aux statistiques d'affichage des Annonces RTB House ;
- f) Partie(s) – RTB House et / ou le Partenaire fournisseur ;

<p>g) Remuneration – remuneration which is payable to the Supply Partner by RTB House;</p> <p>h) RTB House – together RTB House Poland Sp. z o.o., RTB House S.A. and RTB House Company;</p> <p>i) RTB House Ad – any advertisement promoting the products of Advertisers, which will be served by the RTB House Technology on the Inventory, including but not limited to the ad’s images, graphics, links, text, data, font or any other creative elements;</p> <p>j) RTB House Data – data related to the RTB House Ad serving activity on the Inventory;</p> <p>k) RTB House Company – RTB House S.A. affiliated companies, outside the territory of Poland, that are directly or indirectly owned or controlled by the ultimate parent company of RTB House S.A. which are recipients of Services provided by a Supply Partner, as specified in the Country Division Schedule;</p> <p>l) RTB House Poland Sp. z o.o. - RTB House Poland Sp. z o.o. with its registered seat in Warsaw, Poland with its principal office located in Warsaw, 61/101 Złota Street, registered in the register of entrepreneurs under the number 0000717432;</p> <p>m) RTB House S.A. - RTB House S.A. with its registered seat in Warsaw, Poland with its principal office located in Warsaw, 61/101 Złota Street, registered in the register of entrepreneurs under the number 0000462115</p> <p>n) RTB House Technology – RTB House’s performance advertising technology which allows the service of the right RTB House Ad to the right user at the right time and the Panel;</p> <p>o) Service(s)– Services provided by the Supply Partner to RTB House consisting of making available digital advertising space (inventory) on the Inventory which enables RTB House’s serving of RTB House Ads;</p> <p>p) Supply Partner - a legal entity, a natural person who conducts business activity or an organizational entity without legal personality but which is granted legal capacity under the applicable law, as specified in the Insertion Order and which provides</p>	<p>g) Rémunération – la rémunération versée au Partenaire fournisseur par RTB House ;</p> <p>h) RTB House – RTB House S.A., RTB House Poland Sp. z o.o. et l’Entreprise de RTB House ensemble ;</p> <p>i) Annonce RTB House – toute publicité promouvant les produits des Annonceurs qui sera diffusée par l’intermédiaire de la Technologie RTB House dans le Répertoire, y compris notamment les images, les illustrations, les liens, le texte, les données, les polices ou tout autre élément créatif ;</p> <p>j) Données de RTB House – données relatives à la diffusion des Annonces RTB House dans le Répertoire ;</p> <p>k) Entreprise de RTB House – les sociétés affiliées à RTB House S.A. en dehors du territoire de la Pologne qui sont détenues ou contrôlées, directement ou indirectement, par la société mère ultime RTB House S.A., et qui sont les bénéficiaires des Services fournis par le Partenaire fournisseur, comme précisé dans le Schéma de répartition par pays ;</p> <p>l) RTB House Poland Sp. z o.o. – la société RTB House Poland Sp. z o.o., avec son siège social à Varsovie en Pologne, à l’adresse : Varsovie, ul. Złota 61/101, inscrite au registre des entrepreneurs sous le numéro : 0000717432 ;</p> <p>m) RTB House S.A. – la société RTB House S.A., avec son siège social à Varsovie en Pologne, à l’adresse : Varsovie, ul. Złota 61/101, inscrite au registre des entrepreneurs sous le numéro : 0000462115 ;</p> <p>n) Technologie RTB House – la technologie de publicité de performance appartenant à RTB House qui permet de diffuser l’Annonce RTB House appropriée au bon utilisateur et au bon moment, ainsi que le Panneau ;</p> <p>o) Service(s) – les services fournis par le Partenaire fournisseur à RTB House consistant à mettre à disposition un espace publicitaire numérique (le répertoire) dans le Répertoire qui permet la diffusion des Annonces RTB House par RTB House ;</p> <p>p) Partenaire fournisseur – une personne morale ou physique exerçant une activité commerciale, ou une entité administrative dépourvue de la personnalité juridique, mais disposant de la capacité juridique prévue par la loi applicable, comme spécifié dans le</p>
---	--

<p>Services to RTB House Poland Sp. z o.o. or RTB House Company as specified in the Country Division Schedule;</p> <p>q) Supply Partner Data – data which are collected by RTB House through RTB House Tags on the Inventory which include any information that can be attributed to a user via cookies, device ID or other tracking technologies enabling RTB House to record events which relates to the users’ activity on the Inventory;</p> <p>r) Tag – cookie-setting and data collection software, tags, pixels, cookies, device IDs, web beacons or other similar tracking technologies that enable RTB House to monitor or record events related to users’ activity on the internet;</p> <p>s) Terms - these Terms and conditions for providing Supply Partner Services which may be modified from time to time. Such modification shall be applicable starting from the publication of the new version of these Regulations on RTB House Website, at the address: http://www.rtbhouse.com/supply-partner-service-agreement.</p>	<p>Bon de commande, et fournissant des Services à RTB House Poland Sp. z o.o. ou à l’Entreprise de RTB House indiqué dans le Schéma de répartition par pays ;</p> <p>q) Données du Partenaire fournisseur – les données recueillies par RTB House par l’intermédiaire des Tags RTB House placés sur le Répertoire qui incluent toutes les informations attribuables à un utilisateur venant des cookies, des ID de périphériques ou d’autres technologies de suivi, permettant à RTB House d’enregistrer l’activité des utilisateurs dans le Répertoire ;</p> <p>r) Tag – un logiciel d’installation et de modification des cookies ainsi que de collecte de données ; des tags, des pixels, des cookies, des ID de périphériques, des balises Web ou d’autres technologies de suivi similaires permettant à RTB House de surveiller ou d’enregistrer l’activité des utilisateurs sur Internet ;</p> <p>s) Conditions – les présentes Conditions générales de fourniture des Services par les Partenaires fournisseurs qui peuvent être modifiées le cas échéant. Des modifications s’appliqueront à compter de la date de publication de la nouvelle version du présent document sur le site Web de RTB House, c’est-à-dire : http://www.rtbhouse.com/supply-partner-service-agreement.</p>
<p style="text-align: center;">Chapter 2 – Implementation</p> <p>1. The Supply Partner undertakes to comply with the technical requirements and specifications provided by RTB House for the purpose of setting up the Services to enable proper delivery, display, tracking and reporting of RTB House Ads in connection with the Inventory.</p> <p>2. These technical specifications may require the Supply Partner to include code(s), Tags and cookies or device IDs provided by RTB House on the Inventory.</p> <p>3. The Supply Partner is not entitled to modify the code(s), Tags, cookies, scripts, device IDs or other programming instructions provided by RTB House.</p>	<p style="text-align: center;">Chapitre 2 – La mise en œuvre</p> <p>1. Le Partenaire fournisseur s’engage à respecter les exigences techniques et les spécifications fournies par RTB House aux fins de la mise en place des Services afin de garantir la livraison, l’affichage, le suivi et le rapport corrects des Annonces RTB House par rapport au Répertoire.</p> <p>2. Les spécifications techniques peuvent exiger que le Partenaire fournisseur inclue des codes, des Tags et des cookies ou des ID de périphériques fournis par RTB House dans le Répertoire.</p> <p>3. Le Partenaire fournisseur n’a pas le droit de modifier le code, les Tags, les cookies, les scripts, les ID de périphériques ou toutes autres consignes de programmation fournies par RTB House.</p>

Chapter 3 - Measurement and Performance Reports

1. RTB House measures, through its servers, the number of impressions and/or clicks and/or other metrics necessary for calculating the Supply Partner Remuneration under the Agreement.
2. RTB House's measurements, which are visible for the Supply Partner through the Panel, are final and shall prevail over any other measurements, except in the case of manifest error.
3. RTB House grants the Supply Partner access to the Panel on a daily basis. Statistics are updated with a maximum delay of 48 working hours.
4. The Supply Partner will make every effort to provide RTB House with transparent and precise data about the Inventory where the RTB House Ads are displayed.
5. RTB House is allowed to share data with its Advertisers, including the fact that Supply Partner is a source of inventory, the Inventory on which RTB House Ads are served, and number of clicks generated from specific Inventory.

Chapter 4 - Obligations of the Parties

1. The Supply Partner is exclusively responsible for the use and storage of its personal and confidential password and ID to the Panel and shall immediately notify RTB House in writing of any loss or involuntary disclosure thereof.
2. The Supply Partner is obliged to comply with RTB House advertising guidelines as specified in the **Appendix 2** to these Terms, which may be updated from time to time by RTB House. In case of any changes to the guidelines referred herein, RTB House shall inform the Supply Partner about the changes within 7 (seven) days before the effective date of such changes.
3. The Supply Partner shall not, directly or indirectly, generate impressions for or clicks on or related to any RTB House Ad, through any automated, fraudulent or other invalid means, including but not

Chapitre 3 – Les rapports de mesure et de performance

1. RTB House mesure par l'intermédiaire de ses serveurs le nombre d'impressions et / ou de clics et / ou d'autres paramètres nécessaires pour calculer la Rémunération du Partenaire fournisseur dans le cadre du Contrat.
2. Les mesures de RTB House, visibles pour le Partenaire fournisseur dans le Panneau, sont finales et prévalent sur toutes autres mesures, sauf en cas d'erreur manifeste.
3. RTB House accorde au Partenaire fournisseur l'accès au Panneau au quotidien. Les statistiques sont mises à jour avec un délai maximal de 48 heures de travail.
4. Le Partenaire fournisseur s'efforcera de fournir à RTB House les données transparentes et précises sur le Répertoire dans lequel les Annonces RTB House sont affichées.
5. RTB House est autorisé à partager les données avec ses Annonceurs, y compris le fait que le Partenaire fournisseur est une source du Répertoire, le Répertoire sur lequel les Annonces RTB House sont diffusées et le nombre de clics générés sur un Répertoire spécifique.

Chapitre 4 – Les obligations des Parties

1. Le Partenaire fournisseur est le seul responsable de l'utilisation et du stockage de son mot de passe ainsi que de son ID au Panneau personnels et confidentiels, et il doit informer RTB House immédiatement par écrit de perte ou divulgation involontaire de ceux-ci.
2. Le Partenaire fournisseur est tenu de respecter les lignes directrices de RTB House sur la publicité, telles que spécifiées dans l'**Annexe 2** des présentes Conditions, qui peuvent être mises à jour par RTB House le cas échéant. En cas de modifications des lignes directrices visées dans le présent document, RTB House en informera le Partenaire fournisseur dans un délai de sept (7) jours avant la date d'entrée en vigueur de ces modifications.
3. Il est interdit pour le Partenaire fournisseur de générer, directement ou indirectement, des impressions de ou des clics sur l'Annonce RTB House ou liés à celle-ci par l'intermédiaire des moyens

<p>limited to through repeated manual clicks, the use of robots or other automated query tools and/or computer generated search requests</p> <p>4. RTB House Technology and RTB House Tags shall not be commercially exploited or made available (sell, license, rent, etc.) by the Supply Partner.</p> <p>5. The Supply Partner is prohibited from including, directly, indirectly or through third parties, RTB House Ads in a browser window generated by any malware, adware, spyware, P2P application, viruses, “Trojan horses”, “computer worms”, “time bombs” or data erasers, or any other malware which can interfere or disrupt the integrity of the RTB House Technology.</p> <p>6. It is prohibited to modify, adapt, translate, prepare derivative works from, decompile, reverse engineer, disassemble or otherwise attempt to derive source code from the RTB House Technology or RTB House Tags, as well as any other software or documentation of RTB House, or create or attempt to create a substitute or similar service or product through use of or access to the RTB House Technology or proprietary information or materials related thereto.</p>	<p>automatisés, frauduleux ou autres, y compris notamment par des clics manuels répétés, l'usage de robots ou d'autres outils de requêtes automatiques et/ou de requêtes de recherche générées par ordinateur.</p> <p>4. La Technologie RTB House et les Tags RTB House ne peuvent pas faire l'objet d'une exploitation commerciale ou être mis à disposition (vendus, concédés sous licence, loués, etc.) par le Partenaire fournisseur.</p> <p>5. Il est interdit au Partenaire fournisseur d'inclure, directement, indirectement ou par l'intermédiaire des tiers, des Annonces RTB House dans une fenêtre de navigateur générée par un logiciel malveillant, un logiciel publicitaire, un logiciel espion, une application P2P, des virus, des « chevaux de Troie », des « vers informatiques », des « bombes à retardement » ou des effaceurs de données, ou tout autre logiciel malveillant pouvant entraver ou perturber l'intégrité de la Technologie RTB House.</p> <p>6. Il est interdit de modifier, d'adapter, de traduire, d'élaborer des contenus dérivés, de décompiler, de procéder à des opérations de rétro-ingénierie, de décomposer ou de tenter de dériver le code source de la Technologie RTB House ou des Tags RTB House ainsi que de tout autre logiciel ou document de RTB House, ou de créer ou de tenter de créer un service ou un produit de substitution ou similaire en utilisant ou en accédant à la Technologie RTB House ou à des renseignements commerciaux ou aux matériaux s'y rapportant.</p>
<p style="text-align: center;">Chapter 5 – Warranties</p> <p>1. Except as set out in this clause, RTB House gives no warranty or condition, express or implied, with respect to any matter, and, in particular, but without limitation, expressly disclaims any warranties or conditions of non- infringement or the quality or fitness for any particular purpose of the RTB House Technology.</p> <p>2. The Supply Partner warrants and represents to RTB House that:</p>	<p style="text-align: center;">Chapitre 5 – Les garanties</p> <p>1. À l'exception de ce qui est prévu par la présente clause, RTB House n'offre aucune garantie ou condition, expresse ou implicite, à l'égard de toute question incluse au Contrat, et notamment RTB House n'offre aucune garantie ou condition relative à l'absence de contrefaçon, à la qualité ou à l'aptitude à un usage particulier de la Technologie RTB House.</p> <p>2. Le Partenaire fournisseur déclare et certifie à RTB House que/qu' :</p>

<p>a) it has the right, power and authority to enter into this Agreement and perform its obligations as set out herein;</p> <p>b) the Inventory is either owned by Supply Partner or the Supply Partner is legally authorised to operate on such Inventory;</p> <p>c) the Inventory complies at all times with all applicable laws, statutes, statutory instruments, contracts, regulations, advertising and marketing codes of practice in each of the jurisdictions where RTB House Ads are displayed;</p> <p>d) the Inventory does not display, reference, link to, or endorse any content that is against RTB House advertising guidelines;</p> <p>e) it shall not provide any data that directly identifies an individual, via its data feed or otherwise, pursuant to applicable Data Protection Laws;</p> <p>f) any information provided under the Agreement is true, accurate, complete and current;</p> <p>g) the Inventory is not directed to children under the age of 16 (sixteen);</p> <p>h) the Supply Partner does not, directly or indirectly, collect information from users known by Supply Partner to be under the age of 16 (sixteen);</p> <p>i) the Supply Partner does not use any service to select or target RTB House Ads based on: the knowledge or interference that the user is under the age of 16 (sixteen), user's past visits to any Inventory that is directed to children, information deemed sensitive by any applicable law or self-regulatory program or in a manner inconsistent with the Terms;</p>	<p>a) il a le droit, le pouvoir et l'autorité de conclure le présent Contrat et de s'acquitter de ses obligations définies par le présent ;</p> <p>b) le Répertoire appartient au Partenaire fournisseur ou bien le Partenaire fournisseur est autorisé à exploiter ce Répertoire ;</p> <p>c) le Répertoire respecte en tout temps toutes les lois, tous les statuts, tous les textes réglementaires, tous les contrats, tous les réglementations, tous les codes de pratiques publicitaires et commerciales applicables dans chacune des juridictions où les Annonces RTB House sont affichées ;</p> <p>d) le Répertoire n'affiche, ne réfère à ou ne soutient aucun contenu qui soit contraire aux lignes directrices de RTB House sur la publicité ;</p> <p>e) il ne fournit aucunes données permettant d'identifier directement une personne quelconque, par l'intermédiaire de son flux de données ou par tout autre moyen, conformément aux Lois sur la protection des données applicables ;</p> <p>f) toute information fournie en vertu du Contrat est vraie, exacte, complète et à jour ;</p> <p>g) le Répertoire est destiné aux personnes de plus de seize (16) ans ;</p> <p>h) le Partenaire fournisseur ne collecte pas, directement ou indirectement, d'informations auprès des utilisateurs qui, d'après les informations dont il dispose, ont moins de seize (16) ans ;</p> <p>i) le Partenaire fournisseur n'utilise pas d'outils permettant de sélectionner ou cibler les Annonces RTB House selon la connaissance ou l'obstacle d'âge de l'utilisateur qui est inférieur à seize (16) ans, selon les visites antérieures de l'utilisateur aux Répertoires destinés aux enfants, selon les informations sensibles au sens de toute loi applicable ou tout programme d'autorégulation, ou contrairement aux Condition présentes ;</p>
--	--

- j) it shall comply with all relevant laws and regulations including any guidelines or policies as made available by RTB House;
- k) it will implement appropriate technical and organizational measures to protect personal data against accidental or unlawful destruction or accidental loss, alteration, unauthorized disclosure or access, in particular where the processing involves the transmission of data over a network, and against all other unlawful forms of processing
- l) all of the information provided or which shall be provided in the future by the Supply Partner to RTB House is accurate and current.

Chapter 6 - Liability and Indemnification

1. To the maximum extent permitted by applicable law, neither Party shall be liable whether in contract or in tort (including negligence or otherwise) for any special, indirect, incidental, consequential, punitive or exemplary damages in connection with the Agreement, even if said Party has been advised of the possibility of such damages. The Parties are only responsible for the direct damages, proven and exclusively caused by them. The limitation of liability foreseen in this clause do not apply in the event of violation of the provisions of Chapter 4 by the Supply Partner.
2. Neither Party shall be liable for any failure or delay resulting from any event, beyond the reasonable control of that Party including, without limitation fire, flood, insurrection, war, terrorism, earthquake, power failure, civil unrest, explosion, embargo, or strike (hereinafter referred to as **“Force Majeure”**).
3. Supply Partner acknowledges and accepts that the Remuneration paid to Supply Partner takes into account the risks involved in this transaction and this represents a fair allocation of risk.

- j) il agira conformément à la législation et à la réglementation pertinente, y compris à toutes les lignes directrices ou les politiques mises à disposition par RTB House ;
- k) il mettra en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données personnelles contre la destruction accidentelle ou illicite, la perte, l'altération, la divulgation ou l'accès non autorisés, en particulier lorsque le traitement implique la transmission de données sur un réseau, et contre tout autre type de traitement illicite ;
- l) toutes les informations que le Partenaire fournisseur fournit (ou fournira) à RTB House sont (ou seront) exactes et à jour.

Chapitre 6 – La responsabilité et l’indemnisation

1. Dans la mesure autorisée par la loi applicable, aucune des Parties n'assume aucune responsabilité de nature contractuelle, délictuelle ou d'autre (y compris entre autres la négligence) pour tous les dommages spéciaux, indirects, accessoires, consécutifs, punitifs ou exemplaires dans le cadre du Contrat, même si ladite Partie a été avisée de la possibilité de tels dommages. Les Parties sont les seuls responsables des dommages directs, avérés et causés exclusivement par elles. La limitation de responsabilité prévue par la présente clause ne s'applique pas en cas de violation des dispositions du Chapitre 4 par le Partenaire fournisseur.
2. Aucune des Parties ne sera responsable de tout échec ou retard résultant d'un événement hors du contrôle raisonnable de cette Partie, y compris notamment d'un incendie, d'une inondation, d'une insurrection, d'une guerre, d'un acte de terrorisme, d'un tremblement de terre, d'une panne de courant, des troubles civils, d'une explosion, d'un embargo ou d'une grève (**ci-après dénommé « Force majeure »**).
3. Le Partenaire fournisseur reconnaît et accepte que la Rémunération lui versée tienne compte des risques inhérents à cette transaction, et ceci représente une répartition équitable des risques.

4. For the avoidance of doubt, nothing in these Terms excludes or limits either Party's liability for fraud, gross negligence, death or personal injury or any other matter to the extent such exclusion or limitation would be unlawful.
5. Save for the indemnity in section 6 below, to the maximum extent permitted by applicable law, each Parties' liability under the Agreement, for whatever cause, whether in contract or in tort, or otherwise, will be limited to general/direct money damages and shall not exceed the Remuneration paid to Supply Partner in the last **3 (three)** months, except in case of breach of obligations specified in Chapter 4 and Chapter 8 section 2 of these Terms, in case of which the Supply Partner shall be liable for all the damages and profit loss of RTB House.
6. The Supply Partner shall defend, indemnify, and hold RTB House harmless from and against any third-party claims, proceedings, assertions, direct and indirect damages, liability, cost and expenses (i.e. court costs and legal fees), incurred as a result of any breach of the Chapter 5 section 2, Chapter 8 section 2 and Chapter 11 section 4 or of any claim which if true would be a breach of that Chapter.

Chapter 7 – Payments

1. All Remuneration shall be paid to Supply Partner by RTB House on the basis of the invoice to be issued within **7 (seven) days** from the end of the calendar month in which the RTB House Ads from which such Remuneration was generated were displayed on the Inventory. The Remuneration shall be paid by RTB House within **45 (forty five) days** from the receipt of properly issued invoice.
2. In the event the Agreement is terminated by either Party (except for termination due to Supply Partner's breach), RTB House shall pay the Supply

4. Pour éviter toute ambiguïté, rien dans les présentes Conditions n'exclut ou ne limite de responsabilité de l'une ou l'autre Partie pour fraude, négligence grave, décès ou blessure corporelle ou toute autre question dans la mesure où une telle exclusion ou limitation serait illégale.
5. Sauf pour l'indemnité prévue dans l'alinéa 6 ci-dessous, dans la mesure autorisée par la loi applicable, la responsabilité de chaque Partie en vertu du Contrat, pour quelque nature que ce soit, contractuelle, délictuelle ou autre, sera limitée aux dommages-intérêts généraux / directs, et elle n'excédera pas du montant de Rémunération versé au Partenaire fournisseur au cours des **3 (trois)** derniers mois, à l'exception des cas de violation des obligations spécifiées dans le Chapitre 4 et Chapitre 8, alinéa 2 des présentes Conditions où le Partenaire fournisseur sera tenu pour responsable de tous les dommages et pertes de profit de RTB House.
6. Le Partenaire fournisseur doit défendre, indemniser et protéger RTB House contre les revendications, les actions en justice, les arguments, les dommages directs et indirects, la responsabilité, les coûts et les frais (par exemple les frais judiciaires et juridiques) résultant de toute violation du Chapitre 5, alinéa 2, Chapitre 8, alinéa 2 ou Chapitre 11, alinéa 4, ou contre toute revendication qui, si elle était vraie, constituerait une violation de ce Chapitre.

Chapitre 7 – Les paiements

1. La totalité de Rémunération sera payée par RTB House au Partenaire fournisseur sur facture délivrée dans un délai de **sept (7) jours** à compter de la fin du mois civil au cours duquel les Annonces RTB House générant cette Rémunération ont été affichées dans le Répertoire. RTB House est obligé de payer la Rémunération dans un délai maximal de **quarante-cinq (45) jours** à compter de la date de réception de la facture dûment délivrée.
2. En cas de résiliation du Contrat par l'une des Parties (sauf en cas de résiliation due au fait que le Partenaire fournisseur a violé les dispositions des présentes

<p>Partner all accrued Remuneration due to the Supply Partner for the Services provided prior to such termination. Payment shall be made on the basis of an invoice being issued within 7 (seven) days from termination of the Agreement with a 45 (forty five) day payment deadline and shall include all the remaining Remuneration due to the Supply Partner.</p> <p>3. The Supply Partner is exclusively responsible for providing and maintaining accurate address and other contact information as well as payment information to RTB House.</p> <p>4. RTB House shall not be liable for any payment of the Remuneration which, in its sole determination, are calculated on the basis of or in connection with:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) invalid clicks on RTB House Ads generated by any person, bot, automated program or similar device, including without limitation through any clicks: <ul style="list-style-type: none"> i. originating from Supply Partner's IP address(es) or computer(s) under its control; ii. solicited by payment of money or other consideration, false representation, or request for end users of any of the Inventory to click on RTB House Ads; b) RTB House Ads delivered to any such end users whose browsers have JavaScript or cookies or device ID disabled; c) clicks related to any promotion offered by RTB House to boost Advertiser participation for which Supply Partner provided written approval in advance; d) clicks co-mingled with a significant number of invalid clicks described in point a) above; e) as a result of any breach of the Agreement by Supply Partner. <p>5. RTB House is entitled to withhold anticipated or actual payments of the Remuneration to Supply</p>	<p>Conditions), RTB House versera au Partenaire fournisseur la totalité de Rémunération qui lui est due pour les Services fournis avant la résiliation. Le paiement sera effectué sur facture délivrée dans un délai de sept (7) jours suivant la résiliation du Contrat, avec un terme de paiement de quarante-cinq (45) jours, et la facture inclura la totalité de Rémunération qui reste à payer au Partenaire fournisseur.</p> <p>3. Il incombe au Partenaire fournisseur de fournir l'adresse correcte ainsi que d'autres coordonnées et des renseignements relatifs au paiement à RTB House et de les y maintenir à jour.</p> <p>4. La société RTB House ne sera pas tenue de payer la Rémunération qui, à sa seule discrétion, est calculée sur la base ou en relation avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) des clics incorrects sur les Annonces RTB House générés par une personne, un robot, un logiciel automatisé ou un appareil similaire, y compris notamment des clics : <ul style="list-style-type: none"> i. provenant de l'adresse IP du Partenaire fournisseur ou du (des) ordinateur(s) sous son contrôle ; ii. sollicités en payant une somme d'argent ou en offrant une autre sorte de pot-de-vein, en faisant des déclarations fausses ou en demandant des utilisateurs finaux du Répertoire de cliquer sur les Annonces RTB House ; b) les Annonces RTB House livrées à tous les utilisateurs finaux qui ont désactivé JavaScript, les cookies ou l'ID de périphérique sur leur navigateurs ; c) des clics liés à toute offre de RTB House visant à inciter l'intérêt des Annonceurs à laquelle le Partenaire fournisseur a consenti par écrit à l'avance ; d) des clics corrects mélangés à un nombre significatif de clics incorrects décrits au point a) ci-dessus ; e) à la suite d'une violation du Contrat par le Partenaire fournisseur. <p>5. RTB House a le droit de retenir les paiements anticipés ou réels de la Rémunération versée au Partenaire</p>
--	---

<p>Partner due to any of the foregoing, pending RTB House's reasonable investigation of any of the foregoing, or to the extent that an Advertiser whose RTB House Ads are displayed in connection with the Inventory defaults on payment for such RTB House Ads to RTB House.</p> <p>6. Supply Partner undertakes to pay all applicable taxes and charges imposed by any government entity in connection with Supply Partner's use of the Service, including without limitation taxes and charges related to Supply Partner's receipt of the Remuneration.</p> <p>7. In case the Supply Partner is a tax resident of a country different than RTB House Company indicated in the Country Division Schedule applicable for specific Supply Partner, the Supply Partner shall deliver RTB House the original of certificate of tax residency at the beginning of each year of the Parties' cooperation. The first certificate shall be delivered within 30 (thirty) days from the Effective Date, as indicated in the Insertion Order.</p> <p>8. In case of non-provision of the abovementioned certificate, all applicable taxes and/or other applicable charges shall be withheld by RTB House.</p>	<p>fournisseur en raison de ce qui précède, en attendant l'enquête raisonnable de RTB House sur l'une des circonstances susmentionnées, ou dans la mesure où un Annonceur dont les Annonces RTB House sont affichées dans le cadre du Répertoire est en défaut de paiement pour ces-ci à RTB House.</p> <p>6. Le Partenaire fournisseur s'engage à payer toutes les taxes et tous les frais applicables imposés par une entité gouvernementale par rapport à l'utilisation des Services par le Partenaire fournisseur, notamment les taxes et les frais liés à la réception de sa Rémunération.</p> <p>7. Si la résidence fiscale du Partenaire fournisseur est différente de celle de l'Entreprise de RTB House indiquée dans le Schéma de répartition par pays pour un Partenaire fournisseur spécifique, le Partenaire fournisseur sera obligé de remettre à RTB House l'original du certificat de résidence fiscale au début de chaque année de coopération des Parties. Le premier certificat doit être livré dans un délai de rente (30) jours suivant la Date d'entrée en vigueur indiquée dans le Bon de commande.</p> <p>8. Si le certificat susmentionné n'est pas livré, toutes les taxes et / ou tous les frais applicables seront retenus par RTB House.</p>
<p style="text-align: center;">Chapter 8 - Intellectual property</p> <p>1. RTB House shall remain the sole owner of all intellectual property rights to the RTB House Technology and RTB House Data.</p> <p>2. All RTB House Data can be used to process Services and for Supply Partner's reporting purposes, but shall not be used for any other Supply Partner's commercial activities where RTB House is not a co-participant.</p> <p>3. Supply Partner shall remain the sole owner of all intellectual property rights and to the Supply Partner Data. The Supply Partner hereby authorizes RTB House:</p> <p>a) to collect, use, analyse and process the Supply Partner Data for the purpose of</p>	<p style="text-align: center;">Chapitre 8 – La propriété intellectuelle</p> <p>1. RTB House reste le seul propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle à la Technologie RTB House et aux Données de RTB House.</p> <p>2. Toutes les Données de RTB House peuvent être utilisées pour le traitement des Services et aux fins d'établissement des rapports par le Partenaire fournisseur, mais elles ne peuvent être utilisées pour aucune activité commerciale du Partenaire fournisseur à laquelle RTB House ne participe pas.</p> <p>3. Le Partenaire fournisseur reste le seul propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle aux Données du Partenaire fournisseur. Le Partenaire fournisseur autorise RTB House à :</p> <p>a) recueillir, utiliser, analyser et traiter les Données du Partenaire fournisseur dans le but</p>

<p>improving the RTB House Technology and the services provided for its clients; and</p> <p>b) to disclose Supply Partner Data if required by applicable laws.</p> <p>4. The Supply Partner authorises RTB House to disclose to its clients, as a part of RTB House’s marketing activity, the fact that the Supply Partner makes available its Inventory to RTB House Technology. Strictly within the limits of the abovementioned marketing purposes the Supply Partner hereby grants RTB House a world-wide, royalty-free license to reproduce and display the images of the Inventory and trademarks representing the Inventory.</p>	<p>d'améliorer la Technologie RTB House et les services fournis à ses clients ; et</p> <p>b) divulguer les Données du Partenaire fournisseur si les lois applicables l'exigent.</p> <p>4. Le Partenaire fournisseur autorise RTB House à divulguer à ses clients, dans le cadre de l'activité commerciale de RTB House, le fait que le Partenaire fournisseur met son Répertoire à disposition de la Technologie RTB House. Dans la limite des fins commerciales susmentionnées, le Partenaire fournisseur accorde à RTB House une licence mondiale, libre de redevances, pour reproduire et afficher les images du Répertoire et les marques représentant le Répertoire.</p>
<p style="text-align: center;">Chapter 9 – Privacy</p> <p>1. Each Party agrees to comply with all applicable data protection and privacy laws, rules, regulations, and industry codes of conduct as each of the foregoing may change from time to time (“Privacy & Data Protection Laws”).</p> <p>2. Each Party agrees to post on its respective website a privacy policy, which shall comply with the Privacy & Data Protection Laws. The Supply Partner shall include on its Inventory on which data is collected by RTB House pursuant to these Terms, an easily accessible privacy policy about eventual use, storage, treatment and protection of their personal data, and that informs its users that third party cookies or other tracking technologies are placed on such Inventory, specifying the purpose of these technologies as well as the type of data collected on such Inventory and the measures that users may take to avoid data collection.</p> <p>3. Where required by the Privacy & Data Protection Laws the Supply Partner shall in particular (but without limitation):</p>	<p style="text-align: center;">Chapitre 9 – La vie privée</p> <p>1. Chaque Partie accepte d’agir conformément aux dispositions législatives et réglementaires et aux codes de conduite applicables à la protection des données et à la vie privée, étant donné que ci-dessus peuvent être modifiés le cas échéant (« Lois sur la protection de la vie privée et des données »).</p> <p>2. Chaque Partie s’engage à publier sur son site Web une politique de respect de la vie privée qui doit être conforme aux Lois sur la protection de la vie privée et des données. Le Partenaire fournisseur est obligé d’inclure dans son Répertoire, sur lequel RTB House recueille les données conformément aux présentes Conditions, une politique de respect de la vie privée facilement accessible regardant l'utilisation, le stockage, le traitement et la protection des données personnelles des utilisateurs dans laquelle il informera les utilisateurs sur des cookies tiers ou d’autres techniques de suivi utilisés par ce Répertoire, en spécifiant leur objectif, le type de données recueillies et les mesures que les utilisateurs peuvent prendre pour éviter la collecte de données.</p> <p>3. Dans les cas où les Lois sur la protection de la vie privée et des données l’exigent, le Partenaire fournisseur doit notamment :</p>

- a) obtain an unambiguous consent of an Inventory visitor for processing of his/her personal data;
 - b) inform the Inventory visitor about the type of personal data collected at the Inventory as well as the purposes for the collection, use or processing of such personal data,
 - c) disclose to the Inventory visitor the identity of all the data controllers;
 - d) provide any other information that may be required by the Privacy & Data Protection Laws.
4. If required by the Privacy & Data Protection Laws the Parties shall enter into separate data processing agreement, which shall comprehensively regulate mutual rights and obligations of the Parties related to collecting and processing of personal data in connection with performance of the Agreement.

Chapter 10 - Term and Termination

1. The Agreement between the Supply Partner and RTB House shall be concluded for an indefinite term, as of the Effective date indicated in the Insertion Order and shall continue until the termination in accordance with the further provisions.
2. Each Party has a right to terminate the Agreement without reasons and at any time, subject to a **30 (thirty) days'** notice period, by sending to the other Party their statement, in written form, under the pain of nullity.
3. The Parties shall have the right to terminate the Agreement with immediate effect:
 - a) if any of them violates the provisions of the Agreement or generally applicable laws. Should this be the case, the Party terminating the Agreement shall send to the Party in breach either electronically, at the e-mail address indicated by the latter, or by mail (registered mail with acknowledgment of receipt) the call to stop the breach within **3**

- a) obtenir l'autorisation sans équivoque d'un visiteur du Répertoire pour le traitement de ses données personnelles ;
 - b) informer le visiteur du Répertoire sur le type de données personnelles recueillies ainsi que sur l'objectif de la collecte, de l'utilisation ou du traitement des données personnelles ;
 - c) divulguer au visiteur du Répertoire l'identité de tous les contrôleurs des données ;
 - d) fournir toute autre information requise par les Lois sur la protection de la vie privée et des données.
4. Si les Lois sur la protection de la vie privée et des données l'exigent, les Parties concluront un contrat séparé regardant le traitement des données qui régira de manière exhaustive les droits et les obligations réciproques des Parties en matière de la collecte et du traitement des données personnelles dans le cadre du Contrat.

Chapitre 10 – Le terme et la résiliation

1. Le Contrat entre le Partenaire fournisseur et RTB House est conclu pour une durée indéterminée à compter de la Date d'entrée en vigueur indiquée dans le Bon de commande, et il sera valable jusqu'à la résiliation conformément aux dispositions ci-dessous.
2. Chaque Partie a le droit de résilier le Contrat sans motif et à tout moment, sous réserve de préavis de **trente (30) jours**, en envoyant à l'autre Partie sa déclaration par écrit, sous peine de nullité.
3. Les Parties ont le droit de résilier le Contrat avec effet immédiat :
 - a) si l'une d'entre eux viole les dispositions du Contrat ou les lois généralement applicables. Dans ce cas-là, la Partie qui résilie le Contrat envoie à la Partie ayant violé le Contrat, soit par courriel à l'adresse e-mail indiquée par celle-ci, soit par courrier (une lettre recommandée avec accusé de réception), une demande à mettre fin à la violation dans un délai de **trois (3) jours**

(three) working days since the delivery of such notice. After this period has elapsed without effect, the Party shall have the right to terminate the Agreement with immediate effect,

- b) in case of the occurrence of Force Majeure event that has continued for a minimum period of **1 (one) month**,
- c) the other Party passes a resolution for winding up (other than for the purpose of solvent amalgamation or reconstruction), or a court of competent jurisdiction makes an order to that effect, ceases to carry on its business or substantially the whole of its business, is declared insolvent, or convenes a meeting of or makes or proposes to make any arrangement or composition with its creditors; or a liquidator, receiver, administrative receiver, manager, trustee or similar officer is appointed over any of its assets.

Chapter 11 – Confidentiality

1. The Parties undertake mutually to consider as confidential and not to disclose to any third party without the written explicit consent of the other Party, any information received from the other Party, and including but not limited to technical, technological, organizational nature or other information with business value, any information that a reasonable person familiar with online advertising and Internet use shall consider proprietary and confidential, provided by each of the Party in every form and concerning their mutual cooperation, including analyses, studies, summaries or any other files executed by one of the Parties, and also those based on information provided by the other Party and including or reflecting such information (hereafter “**Confidential Information**”).
2. Shall not be considered as Confidential Information, information which:

ouvrables à compter de la réception de cet avis. Une fois ce délai écoulé, la Partie aura le droit de résilier le Contrat avec effet immédiat ;

- b) en cas de Force majeure ayant persisté au moins **un (1) mois** ;
- c) si l’autre Partie adopte une résolution de liquidation (en vue d’autre qu’une fusion ou une reconstitution visant à rétablir la solvabilité), ou un tribunal compétent rend une ordonnance en ce sens ; elle cesse d’opérer en totalité ou quasi-totalité ; elle est déclarée insolvable, ou elle cause une réunion des ou prend toute disposition ou arrangement avec ses créanciers ; ou un liquidateur, un séquestre, un administrateur judiciaire, un gérant, un fiduciaire ou un responsable similaire est nommé pour gérer l’un de ses actifs.

Chapitre 11 – La confidentialité

1. Les Parties s’engagent mutuellement à considérer comme confidentielle, et à ne pas divulguer à des tiers, sans l’autorisation explicite par écrit de l’autre Partie, toute information reçue de l’autre Partie, y compris notamment toute information à caractère technique, technologique, organisationnel ou toute autre information ayant une valeur commerciale, toute information qu’une personne connaissant la nature de publicité en ligne et d’Internet considère comme exclusive et confidentielle, fournie par chaque Partie sans tenir compte de sa forme et concernant leur coopération, y compris les analyses, les études, les résumés et tous les autres dossiers exécutés par l’une des Parties, ainsi que les documents créés à base des informations fournies par l’autre Partie incluant ou reflétant celles-ci (ci-après les « **Informations confidentielles** »).
2. Les informations ci-dessous ne sont pas considérées comme les Informations confidentielles :

<p>a) is in public domain before the conclusion of the Agreement or will become publicly available after its conclusion without the fault of any of the Parties, their staff/collaborators and advisors;</p> <p>b) is or will become available to the Parties from a source which is not the other Party, provided that the entity/individual disclosing such information is not bound with one of the Parties by the obligations under confidentiality clause or agreement;</p> <p>c) was held by the Party before the conclusion of the Agreement, provided that the entity/individual disclosing such information was not bound with one of the Parties by the obligations under confidentiality clause or agreement;</p> <p>d) has been acquired independently from the other Party, as a result of works executed by the Party or their advisors to which Confidential Information has not been disclosed.</p> <p>3. Each Party may disclose Confidential Information received from the other Party to their advisors, staff, managers or to providers of services to the Parties based on the contract of mandate or on another legal title, provided that such disclosure is made solely and exclusively for the purpose of the Services and that such individuals have signed the obligation of confidentiality with at least the same scope as the one defined herein.</p> <p>4. The Parties agree not to use Confidential Information to the detriment of the other Party or to use it in any other way not connected with their mutual cooperation. Any Party's failure to keep secret the disclosed Confidential Information, by its disclosure, transfer or use shall be considered as an act of unfair competition and shall result in such Party's unlimited liability.</p> <p>5. The confidentiality obligation shall not cover Confidential Information which needs to be</p>	<p>a) les informations qui avant la conclusion du Contrat appartenaient au domaine public ou deviendront publiques après la conclusion de celui-ci sans la faute de l'une ou l'autre Partie, leur personnel / collaborateurs et leurs conseillers ;</p> <p>b) les informations qui sont (ou seront) disponibles pour une Partie par l'intermédiaire d'une source qui n'est pas l'autre Partie à condition que l'entité / l'individu divulguant ne soit pas soumis(e) à une obligation de confidentialité envers l'une des Parties ;</p> <p>c) les informations qui étaient connues de la Partie avant la conclusion du Contrat à condition que l'entité / l'individu divulguant ne soit pas soumis(e) à une obligation de confidentialité envers l'une des Parties ;</p> <p>d) les informations qui ont été acquises indépendamment de l'autre Partie à la suite des travaux exécutés par la Partie ou ses conseillers auxquels des Informations confidentielles n'ont pas été divulguées.</p> <p>3. Chaque Partie peut divulguer des Informations confidentielles reçues de l'autre Partie à ses conseillers, aux membres du personnel, aux gestionnaires ou aux fournisseurs des services en vertu du contrat de mandat ou d'un autre titre légal à condition que cette divulgation soit faite exclusivement aux fins des Services et que ces personnes aient signé un accord de confidentialité ayant au moins la même portée que celle définie par les présentes Conditions.</p> <p>4. Les Parties conviennent de ne pas utiliser les Informations confidentielles au détriment de l'autre Partie ou de les utiliser de manière non liée avec leur coopération. L'incapacité de garder les Informations confidentielles, par leur divulgation, transfert ou leur utilisation, sera considérée comme un acte de concurrence déloyale et entraînera la responsabilité illimitée de la Partie qui est à l'origine de la divulgation.</p> <p>5. L'obligation de confidentialité ne s'applique pas aux Informations confidentielles qui doivent être</p>
--	---

disclosed, whether in whole or in part, based on applicable laws, judgment or decision issued by the competent court or by another judiciary or administrative body or by another authorized body whose jurisdiction covers the Party requested to disclose such Confidential Information. In such case the disclosing Party shall notify the receiving Party about such requirement in writing prior to such disclosure to allow the receiving Party to take up the defence against such requirement, unless such notification will be in contrary to the provisions of law.

6. The confidentiality obligation and the confidentiality protection, as set forth herein, shall be applicable regardless of whether Confidential Information has been provided orally, in writing or in another form or substance, and whether such Confidential Information was actually designated as “confidential”, “proprietary” or “secret” or in another way or whether it was not specifically designated at all.
7. The Parties agree that cooperation between Parties shall not be treated as confidential.
8. The confidentiality obligation referred to in this point shall be binding for the Parties both during the provision of Services and for the period of **3 (three) years** after their execution, the refusal to execute them or their cancellation.

Chapter 12 – Assignment

The Supply Partner is not authorized to assign their rights and obligations under the Agreement, whether in whole or in part, without the previous written consent of the RTB House.

Chapter 13 – Severance

Should any of the provisions hereof be legally considered as invalid or unenforceable, this will be without impact on the validity or enforceability of their remaining provisions.

divulguées, en totalité ou en partie, en vertu des lois applicables, les ordres ou les décisions rendus par le tribunal compétent, une autre organe judiciaire ou administratif ou une autre institution autorisée compétente pour la Partie requise de divulguer ces Informations confidentielles. Dans ce cas-là, la Partie divulgatrice doit informer la Partie réceptrice d’une telle exigence par écrit avant la divulgation pour permettre à la Partie réceptrice de se défendre contre une telle exigence, à moins que la notification soit contraire à la loi.

6. L'obligation de confidentialité et la protection de confidentialité, telles qu'énoncées dans les présentes Conditions, s'appliquent indépendamment de la nature des Informations confidentielles, qu'elles soient fournies oralement, par écrit ou sous une autre forme ou substance, et indépendamment de l'étiquette de ces Informations confidentielles, qu'elles soient désignées comme « confidentielles », « exclusives », « secrètes » ou autrement ou qu'elles ne soient pas spécifiquement étiquetées.
7. Les Parties conviennent que la coopération entre les Parties ne doit pas être considérée comme confidentielle.
8. L'obligation de confidentialité visée au présent alinéa lie les Parties tant pendant la fourniture des Services que pendant la période de **trois (3) ans** après que la fourniture des Services soit finie, rejetée ou annulée.

Chapitre 12 – La cession

Le Partenaire fournisseur n'est pas autorisé à céder ses droits et ses obligations en vertu du Contrat, en tout ou en partie, sans le consentement écrit préalable de RTB House.

Chapitre 13 – L'autonomie des dispositions

Si quelconque des dispositions présentes est légalement invalide ou inapplicable, elle n'aura aucune incidence sur la validité ou l'applicabilité d'autres dispositions. La disposition

The invalid/unenforceable provision shall be replaced by another provision with the purpose equivalent or possibly the closest to the purpose of the invalid/unenforceable provision.

invalide / inapplicable sera remplacée par une autre disposition ayant pour but l'effet équivalent ou le plus proche de la disposition invalide / inapplicable.

Chapter 14 - Final Provisions

1. RTB House shall reserve themselves the right to unilaterally modify these Terms, at any time. RTB House will inform Supply Partner about the changes 7 days before their effective date. Such modification shall be applicable starting from the publication of the new version of this Agreement on the RTB House website, at the address: <http://www.rtbhouse.com/supply-partner-service-agreement> unless, within those 7 days, the Supply Partner inform RTB House about non-consent for changes and submits a notice on termination of the Agreement.
2. Any changes to these Terms between the specific Parties can be done only in the written form, executed by the authorized legal representative of each Party.
3. Whenever in the Terms is indicated written form, the Parties acknowledges and agree that electronic format and e-mail are treated as written form.
4. The Agreement constitutes the complete and entire agreement between the Parties and shall supersede any and all other prior commitments, understandings, agreements, whether in written or oral.
5. Headings used in these Terms shall not affect its construction or interpretation.
6. No one other than the Parties to the Agreement and RTB House Company shall have any right to enforce any of its provisions, unless agreed otherwise.
7. No failure or delay by either Party to exercise any right or remedy provided under these Terms or by law shall constitute a waiver of that or any other right or remedy, nor shall it prevent or restrict the further exercise of that or any other right or

Chapitre 14 – Les dispositions finales

1. RTB House se réserve le droit de modifier unilatéralement les présentes Conditions à tout moment. RTB house informera le Partenaire fournisseur des modifications dans un délai de 7 jours avant leur date d'entrée en vigueur. Les modifications seront applicables à partir de la publication d'une nouvelle version du présent Contrat sur le site Web de RTB House (<http://www.rtbhouse.com/supply-partner-service-agreement>), sauf si, pendant ces 7 jours, le Partenaire fournisseur refuse de consentir à des modifications et présente une résiliation du Contrat.
2. Toute modification des Conditions entre les Parties spécifiques ne peut être effectuée que par écrit, sous un document exécuté par les représentants légaux de chaque Partie.
3. Les Parties reconnaissent et conviennent que les fichiers électroniques et les courriels sont considérés comme les documents préparés par écrit au sens des présentes Conditions.
4. Le Contrat constitue l'intégralité de l'accord entre les Parties et remplace tous autres engagements, ententes et accords antérieurs, écrits ou verbaux.
5. Les titres utilisés dans les présentes Conditions ne doivent pas affecter sa construction ou son interprétation.
6. Sauf accord contraire, seules les Parties au présent Contrat et l'Entreprise de RTB House ont le droit de faire appliquer quelconque de ses dispositions.
7. Aucune défaillance ou retard dans l'exercice de tout droit ou recours prévu par les présentes Conditions ou par la loi ne constitue de renonciation à ce droit ou ce recours ou tout autre droit ou recours, et n'empêche ni restreint l'exercice ultérieur de ce droit ou ce

<p>remedy. No single or partial exercise of such right or remedy shall prevent or restrict the further exercise of that or any other right or remedy.</p> <p>8. Any matters not covered by the Agreement shall be governed by generally applicable Polish laws, unless indicated otherwise in the Country Division Schedule.</p> <p>9. The Parties undertake to all best endeavours to settle amicably any disputes arising in the course of their mutual cooperation in connection with the Agreement. Should they fail to reach an amicable agreement within 15 (fifteen) days of the receipt by any Party of a written notice in respect of any dispute, such disputes shall be materially settled by the common court situated in Warsaw, Poland, unless indicated otherwise in the Country Division Schedule.</p> <p>10. These Terms have been made in English or bilingual in English and language of RTB House Company. They can be translated into other languages, and should any discrepancies arise between the English version and another language version, the English version of the Agreement shall prevail unless otherwise indicated in the Country Division Schedule.</p> <p>11. By signing the Insertion Order the Supply Partner confirms that he has familiarized himself with these Terms and irrevocably accepts its provisions.</p> <p>12. Nothing in the Terms creates any agency, joint venture, partnership, or other form of joint enterprise, employment, or fiduciary relationship between the Parties. Supply Partner is an independent contractor pursuant to the Terms.</p>	<p>recours ou tout autre droit ou recours. L'exercice partiel ou en une seule occasion d'un droit ou d'un recours n'empêche ni restreint pas d'exercice ultérieur de celui-ci ou de tout autre droit ou recours.</p> <p>8. Sauf indication contraire dans le Schéma de répartition par pays, toutes les questions que le présent Contrat n'aborde pas seront régies par les lois polonaises généralement applicables.</p> <p>9. Sauf indication contraire dans le Schéma de répartition par pays, les Parties s'engagent à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour régler à l'amiable tous les différends nés au cours de leur coopération dans le cadre du présent Contrat. Si elles ne parviennent pas à un accord à l'amiable dans un délai de quinze (15) jours suivant la réception par une Partie d'un avis écrit concernant un différend, le différend sera réglé par le tribunal de première instance à Varsovie, en Pologne.</p> <p>10. Sauf indication contraire dans le Schéma de répartition par pays, les présentes Conditions ont été rédigées en Anglais ou de manière bilingue, en Anglais et en langue de l'Entreprise de RTB House. Elles peuvent être traduites en autres langues et, en cas de divergences entre la version anglaise et une autre version linguistique, la version anglaise du Contrat prévaudra.</p> <p>11. En signant le Bon de commande, le Partenaire fournisseur confirme qu'il a lu et compris les présentes Conditions, et qu'il accepte irrévocablement ses dispositions.</p> <p>12. Aucune disposition de ces Conditions ne crée une agence, une coentreprise, un partenariat ou une autre forme d'entreprise associée, d'emploi ou de relation fiduciaire entre les Parties. Conformément à celles-ci, le Partenaire fournisseur est un entrepreneur indépendant.</p>

<p align="center"><u>APPENDIX 1</u> <u>COUNTRY DIVISION SCHEDULE</u></p>	<p align="center"><u>ANNEXE 1</u> <u>SCHÉMA DE RÉPARTITION PAR PAYS</u></p>
<p>In accordance with Chapter 14, section 8 of the Terms, to Supply Partners operating in countries indicated in the Country Division Schedule, the rules specified below shall apply.</p>	<p>Conformément au Chapitre 14, alinéa 8 des présentes Conditions, les règles spécifiées ci-dessous s'appliquent aux Partenaires fournisseurs opérant dans les pays indiqués dans le Schéma de répartition par pays.</p>
<p>Supply Partners operating in/ Les Partenaires fournisseurs opérant :</p>	<p>Brazil / au Brésil</p>
<p>RTB House Company :</p>	<p>RTB House Brazil Servicos de Tecnologia em Internet LTDA./ RTB House Brazil Serviços de Tecnologia em Internet LTDA.</p>
<p>Law governing the Terms:/ Le droit régissant les Conditions :</p>	<p>Brazilian law/ le droit brésilien</p>
<p>Jurisdiction/ La juridiction :</p>	<p>Court in São Paulo/ le Tribunal de São Paulo</p>
<p>Language (prevailing)/ La langue (dominante) :</p>	<p>Portuguese/ le portugais</p>
<p>Additional or specific provisions that shall apply to the Terms:/ Les dispositions supplémentaires ou spécifiques applicables aux Conditions :</p>	<p>a) Chapter 6 section 1: to the maximum extent permitted by applicable law, the parties are only liable for the direct damages, proven and exclusively caused by them, even if they are specifically directed at the possibility of indirect, reflexive, consequential, incidental, special, punitive or exemplary damages, be they of a purely contractual nature or not. The limitations of liability foreseen in this clause do not apply in the event of violation of the provisions of Chapter 4 by the Supplying Partner.</p> <p>b) Chapter 8 section 3 letter b): to disclose Supply Partner Data if required by applicable laws./</p> <p>a) Chapitre 6, alinéa 1 : dans la mesure autorisée par la loi applicable, les Parties ne sont responsables que des dommages directs, avérés et causés exclusivement par elles, même si elles visent spécifiquement à la possibilité de dommages indirects, réfléchis, consécutifs, accessoires, spéciaux, punitifs ou exemplaires, qu'ils soient de nature purement contractuelle ou pas. La responsabilité limitée prévue dans la présente clause ne s'applique pas si le Partenaire fournisseur viole des dispositions du Chapitre 4.</p> <p>b) Chapitre 8, alinéa 3, point b) : divulguer les Données du Partenaire fournisseur si les lois applicables l'exigent.</p>
<p>Supply Partners operating in/ Les Partenaires fournisseurs opérant :</p>	<p>Australia, Brunei, China, Hong Kong, India, Indonesia, Japan, Korea, Maldives, Malaysia, New Zealand, Philippines, Seyshelles, Singapore, Sri Lanka, Taiwan, Thailand, Vietnam/ en Australie, au Brunei, en Chine,</p>

	à Hong Kong, en Inde, en Indonésie, au Japon, en Corée, aux Maldives, en Malaisie, en Nouvelle-Zélande, aux Philippines, aux Seychelles, à Singapour, au Sri Lanka, à Taïwan, en Thaïlande, au Viêt-nam
RTB House Company :	RTB House Pte. Ltd.
Law governing the Terms:/ Le droit régissant les Conditions :	Singapore law/ le droit de Singapour
Jurisdiction/ La juridiction :	Courts of the Republic of Singapore / les tribunaux de la République de Singapour
Language (prevailing)/ La langue (dominante) :	English/ l'anglais
Additional or specific provisions that shall apply to the Terms:/ Les dispositions supplémentaires ou spécifiques applicables aux Conditions :	
Supply Partners operating in/ Les Partenaires fournisseurs opérant :	Russia, Armenia, Azerbaijan, Belarus Gorgia, Moldova, Kazakhstan, Kyrgyzstan, Tajikistan, Turkenistan, Uzbekistan / en Russie, en Arménie, en Azerbaïdjan, en Biélorussie, en Géorgie, en Moldavie, au Kazakhstan, au Kirghizistan, au Tadjikistan, au Turkménistan, en Ouzbékistan
RTB House Company :	RTB House Limited Liability Company/ RTB House Limited Liability Company (société à responsabilité limitée)
Law governing the Terms:/ Le droit régissant les Conditions :	Russian law/ le droit russe
Jurisdiction/ La juridiction :	Arbitration Court in Moscow / le Tribunal d'arbitrage à Moscou
Language (prevailing)/ La langue (dominante) :	Russian/ le russe
Additional or specific provisions that shall apply to the Terms:/ Les dispositions supplémentaires ou spécifiques applicables aux Conditions :	
Supply Partners operating in/ Les Partenaires fournisseurs opérant :	Turkey/ en Turquie
RTB House Company :	RTB House Reklam Teknolojileri As Caddebostan Mah.
Law governing the Terms:/ Le droit régissant les Conditions	Turkish law/ le droit turc

Jurisdiction/ La juridiction :	Istanbul Courts and Execution Officers / les tribunaux et les officiers exécutifs à Istanbul
Language (prevailing)/ La langue (dominante) :	Turkish/ le turc
Additional or specific provisions that shall apply to the Terms:/ Les dispositions supplémentaires ou spécifiques applicables aux Conditions :	
Supply Partners operating in/ Les Partenaires fournisseurs opérant :	Andorra, Bosnia and Herzegovina, Croatia, Cyprus, Estonia, Hungary, Israel, Italy, Kosovo, Latvia, Lithuania, Macedonia, Malta, Monaco, Montenegro, Portugal, San Marino, Serbia, Slovenia, Spain, Ukraine/ en Andorre, en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, à Chypre, en Estonie, en Hongrie, en Israël, en Italie, au Kosovo, en Lettonie, en Lituanie, en Macédoine, à Malte, à Monaco, au Monténégro, au Portugal, à Saint-Marin, en Serbie, en Slovénie, en Espagne, en Ukraine
RTB House Company :	RTB House S.A.
Law governing the Terms:/ Le droit régissant les Conditions :	Polish law/ le droit polonais
Jurisdiction/ La juridiction :	Court in Warsaw / le Tribunal de Varsovie
Language (prevailing)/ La langue (dominante) :	English/ l'anglais
Additional or specific provisions that shall apply to the Terms:/ Les dispositions supplémentaires ou spécifiques applicables aux Conditions :	
Supply Partners operating in/ Les Partenaires fournisseurs opérant :	United States of America, Canada, Puerto Rico/ aux États-Unis, au Canada, à Porto Rico
RTB House Company :	RTB House, Inc.
Law governing the Terms:/ Le droit régissant les Conditions :	The laws of the United States and the State of Delaware, without regard to such state's conflict of laws principles / Le droit des États-Unis et le droit de l'État du Delaware, sans tenir compte des règles de conflit
Jurisdiction/ La juridiction :	Courts of Delaware/ les tribunaux du Delaware
Language (prevailing)/ La langue (dominante) :	English/ l'anglais
Additional or specific provisions that shall apply to the Terms:/	The following shall be added as a new Chapter 5, section 2(m):

<p>Les dispositions supplémentaires ou spécifiques applicables aux Conditions :</p>	<p>(m) it will act in full compliance with all Federal Trade Commission guidelines and other applicable laws, rules and regulations (including, the Truth in Advertising regulations, Children’s Online Privacy Protection Act, and/or the CAN-SPAM Act), with respect to any services provided hereunder or the collection, use, and sharing of information gathered from users./</p> <p>Le texte suivant est ajouté en tant que nouveau Chapitre 5, alinéa 2 (m) :</p> <p>(m) il agira en conformité totale avec toutes les directives de la Commission fédérale du commerce (FTC) et les autres dispositions législatives et réglementaires applicables (y compris les dispositions concernant la publicité non mensongère, le pacte de protection de la confidentialité des enfants sur Internet (COPPA) et / ou la loi CAN-SPAM) en ce qui concerne tous les services fournis en vertu des présentes Conditions ou la collecte, l'utilisation et le partage des informations recueillies auprès des utilisateurs.</p>
<p>Supply Partners operating in/ Les Partenaires fournisseurs opérant :</p>	<p>United Kingdom, Ireland/ au Royaume-Uni, en Irlande</p>
<p>RTB House Company :</p>	<p>RTB House Ltd.</p>
<p>Law governing the Terms:/ Le droit régissant les Conditions :</p>	<p>Law of England and Wales/ le droit de l’Angleterre et du Pays de Galles</p>
<p>Jurisdiction/ La juridiction :</p>	<p>Court in London/ le Tribunal de Londres</p>
<p>Language (prevailing)/ La langue (dominante) :</p>	<p>English/ l’anglais</p>
<p>Additional or specific provisions that shall apply to the Terms:/ Les dispositions supplémentaires ou spécifiques applicables aux Conditions :</p>	<p>Chapter 10 section 2: Each Party has a right to terminate the Agreement without reasons and at any time, subject to a 30 (thirty) days’ notice period, by sending to the other Party their statement, in written form, otherwise being null and void./</p> <p>Chapitre 10, alinéa 2 :</p> <p>Chaque Partie a le droit de résilier le Contrat sans motif et à tout moment, sous réserve de préavis de trente (30) jours, en envoyant à l'autre Partie sa déclaration qui sera nul et non avenue à moins d'être effectuée par écrit.</p>
<p>Supply Partners operating in/ Les Partenaires fournisseurs opérant :</p>	<p>Mexico, Argentina, Bolivia, Chile, Colombia, Ecuador, Guyana, Paraguay, Peru, Suriname, Uruguay, Venezuela, Antigua and Barbuda, Bahamas, Barbados, Belize, Costa Rica, Cuba, Dominica, Dominicana, El Salvador, Guatemala, Haiti, Honduras, Jamaica, Nicaragua, Panama, Sait Kitts and Navis, Saint Vincent and Grenadines, Trinidad and</p>

	Tobago/ au Mexique, en Argentine, en Bolivie, au Chili, en Colombie, en Équateur, en Guyane, au Paraguay, au Pérou, au Suriname, en Uruguay, au Venezuela, aux Antigua-et-Barbuda, aux Bahamas, en Barbade, au Belize, au Costa Rica, à Cuba, en Dominique, en République dominicaine, au Salvador, au Guatemala, à Haïti, en Honduras, en Jamaïque, au Nicaragua, au Panama, à Saint-Christophe-et-Niévès, à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, à Trinité-et-Tobago
RTB House Company :	RTB House LATAM Ltd.
Law governing the Terms:/ Le droit régissant les Conditions :	Law of England and Wales/ le droit de l'Angleterre et du Pays de Galles
Jurisdiction/ La juridiction :	Court in London/ le Tribunal de Londres
Language (prevailing)/ La langue (dominante) :	English/ l'anglais
Additional or specific provisions that shall apply to the Terms:/ Les dispositions supplémentaires ou spécifiques applicables aux Conditions :	<p>Chapter 10 section 2: Each Party has a right to terminate the Agreement without reasons and at any time, subject to a 30 (thirty) days' notice period, by sending to the other Party their statement, in written form, otherwise being null and void./</p> <p>Chapitre 10, alinéa 2 :</p> <p>Chaque Partie a le droit de résilier le Contrat sans motif et à tout moment, sous réserve de préavis de trente (30) jours, en envoyant à l'autre Partie sa déclaration qui sera nul et non avenu à moins d'être effectuée par écrit.</p>
Supply Partners operating in/ Les Partenaires fournisseurs opérant :	Bulgaria, Czech Republik, Greece, Romania, Slovakia/ en Bulgarie, en République tchèque, en Grèce, en Roumanie, en Slovaquie
RTB House Company :	RTB House s.r.o.
Law governing the Terms:/ Le droit régissant les Conditions :	Czech law/ le droit tchèque
Jurisdiction/ La juridiction :	<p>District Court of Prague 1 in case the relevant dispute is to be resolved in first instance by District courts of Czech Republic or Municipal Court of Prague in case the relevant dispute is to be resolved in first instance by Regional courts of Czech Republic/</p> <p>Le tribunal de première instance à Prague 1 dans le cas où le litige doit être résolu en première instance par les tribunaux de première instance en République tchèque ; ou le tribunal municipal de Prague dans le cas où le litige doit être résolu en première instance par les tribunaux régionaux en République tchèque</p>

Language (prevailing)/ La langue (dominante) :	Czech/ le tchèque
Additional or specific provisions that shall apply to the Terms:/ Les dispositions supplémentaires ou spécifiques applicables aux Conditions :	<p>a) Chapter 4 section 2: The Supply Partner is obliged to comply with RTB House advertising guidelines as specified in the Appendix 2 to these Terms, which may be updated from time to time by RTB House. In case of any changes to the guidelines referred herein, RTB House shall inform the Supply Partner about the changes within 30 (thirty) days before the effective date of such changes.</p> <p>b) Chapter 14 section 1: RTB House shall reserve themselves the right to unilaterally modify these Terms, at any time. RTB House will inform Supply Partner about the changes 30 days before their effective date via e-mail. Such modification shall be applicable starting from the publication of the new version of this Agreement on the RTB House website, at the address: http://www.rtbhouse.com/supply-partner-service-agreement unless, within those 30 days, the Supply Partner inform RTB House about non-consent for changes and submits a notice on termination of the Agreement./</p> <p>a) Chapitre 4, alinéa 2 : Le partenaire fournisseur est tenu de respecter les lignes directrices de RTB House sur la publicité, telles que spécifiées dans l'Annexe 2 des présentes Conditions, qui peuvent être mises à jour par RTB House le cas échéant. En cas de modifications des lignes directrices visées dans le présent document, RTB House en informera le Partenaire fournisseur dans un délai de trente (30) jours avant la date d'entrée en vigueur de ces modifications.</p> <p>b) Chapitre 14, alinéa 1 : RTB House se réserve le droit de modifier unilatéralement les présentes Conditions à tout moment. RTB House informera le Partenaire fournisseur des modifications dans un délai de 30 jours avant leur date d'entrée en vigueur par courriel. Les modifications seront applicables à partir de la publication d'une nouvelle version du présent Contrat sur le site Web de RTB House (http://www.rtbhouse.com/supply-partner-service-agreement), sauf si, pendant ces 30 jours, le Partenaire fournisseur refuse de consentir à des modifications et présente une résiliation du Contrat.</p>
Supply Partners operating in/ Les Partenaires fournisseurs opérant :	Denmark, Finland, Iceland, Norway, Sweden/ en Danemark, en Finlande, en Islande, au Norvège, en Suède
RTB House Company :	RTB House Nordics AB
Law governing the Terms:/ La loi régissant les Conditions :	Swedish law/ le droit suédois
Jurisdiction/ La juridiction :	Court in Stockholm/ le Tribunal de Stockholm

Language (prevailing)/ La langue (dominante) :	Swedish/ le suédois
Additional or specific provisions that shall apply to the Terms:/ Les dispositions supplémentaires ou spécifiques applicables aux Conditions :	
Supply Partners operating in/ Les Partenaires fournisseurs opérant :	Japan/ au Japon
RTB House Company :	RTB House Japan KK
Law governing the Terms:/ Le droit régissant les Conditions :	Japanese law/ le droit japonais
Jurisdiction/ La juridiction :	Court in Tokyo/ le Tribunal de Tokyo
Language (prevailing)/ La langue (dominante) :	Japanese/ le japonais
Additional or specific provisions that shall apply to the Terms:/ Les dispositions supplémentaires ou spécifiques applicables aux Conditions :	<p>Chapter 14 section 1 : RTB House shall reserve themselves the right to unilaterally modify these Terms, at any time. RTB House will inform Supply Partner about the changes 7 days before their effective date. Such modification shall be applicable starting from the publication of the new version of these Terms on the RTB House website, at the address: http://www.rtbhouse.com/supply-partner-service-agreement unless, within those 7 days, the Supply Partner may inform RTB House about non-consent for changes and submit a notice on termination of the Agreement if such changes are material. If the Supply Partner did not make such termination notice within the prescribed period, the Supply Partner shall deem to have consented to such modification./</p> <p>Chapitre 14, alinéa 1 : RTB House se réserve le droit de modifier unilatéralement les présentes Conditions à tout moment. RTB house informera le Partenaire fournisseur des modifications dans un délai de 7 jours avant leur date d'entrée en vigueur. Les modifications seront applicables à partir de la publication d'une nouvelle version des présentes Conditions sur le site Web de RTB House (http://www.rtbhouse.com/supply-partner-service-agreement), sauf si, pendant ces 7 jours, le Partenaire fournisseur refuse de consentir à des modifications, dans le cas de changements substantiels, et présente une résiliation du Contrat. Si le Partenaire fournisseur ne soumet pas une telle résiliation dans le délai prescrit, il sera réputé avoir consenti à ces modifications.</p>

Supply Partners operating in/ Les Partenaires fournisseurs opérant :	France/ en France
RTB House Company :	RTB House France S.A.S.
Law governing the Terms:/ Le droit régissant les Conditions :	French law/ le droit français
Jurisdiction/ La juridiction :	Commercial Court in Paris/ le Tribunal de commerce de Paris
Language (prevailing)/ La langue (dominante) :	French/ le français
Additional or specific provisions that shall apply to the Terms:/ Les dispositions supplémentaires ou spécifiques applicables aux Conditions :	<p>a) Chapter 5 section 2 letters g), h) and i): g) the Inventory is not directed to children under the age of 15 (fifteen); h) the Supply Partner does not, directly or indirectly, collect information from users known by Supply Partner to be under the age of 15 (fifteen); i) the Supply Partner does not use any service to select or target RTB House Ads based on: the knowledge or interference that the user is under the age 15 (fifteen), user's past visits to any Inventory that is directed to children, information deemed sensitive by any applicable law or self-regulatory program or in a manner inconsistent with the Terms;</p> <p>b) Chapter 5 section 2 letter k): k) it will implement appropriate technical and organizational measures to protect personal data against accidental or unlawful destruction or accidental loss, alteration, unauthorized disclosure or access, in particular where the processing involves the transmission of data over a network, and against all other unlawful forms of processing, as well as all technical measures to detect the violation of personal data.</p> <p>c) The following shall be added as a new Chapter 6 section 7 : section 7 : RTB House cannot be held responsible in case of attack of the "Inventory" of the Supply Partner, the Supply Partner and his website host being solely responsible for the security of the "Inventory" and only having to bear the consequences of a possible lack of security, possible attack and/or personal data breach.</p> <p>d) Chapter 7 section 1 : All Remuneration shall be paid to Supply Partner by RTB House on the basis of an invoice to be issued within 7 (seven) days from the end of the calendar month in which the RTB House Ads from which such Remuneration was generated were displayed on the Inventory. The remuneration shall be paid by RTB House within 45 (forty-five) days from the date of issue of</p>

a proper invoice, provided that the invoice is sent and received immediately by RTB House. The Supply Partner is obligated and agrees to include this payment period of 45 (forty-five) days on his own invoice. In accordance with articles 441-6 and D.441-5 of the French Commercial Code, any late payment leads to late payment penalties at three times the legal interest rate, as well as an obligation for the debtor to pay a lump sum indemnity of 40 Euros for recovery costs.

e) Chapter 9 section 2 :

Each Party agrees to post on its respective website a privacy policy, which shall comply with the Privacy & Data Protection Laws. The Supply Partner shall include on its Inventory on which data is collected by RTB House pursuant to this Terms, easily accessible privacy policy about eventual use, storage, treatment and protection of their personal data, and that informs its users that third party cookies or other tracking technologies are placed on such Inventory, specifying the purpose of these technologies as well as the type of data collected on such Inventory and the measures that users may take to avoid data collection. In addition, the Supply Partner shall put in place all technical measures in accordance with provisions of Chapter 5 section 2 letter k).

f) The following shall be added as a new Chapter 9 section 5 and 6:

- section 5: Each party is obligated to communicate to the other party its current data protection officer or person responsible for supervision of Party's data processing activities. Each party has to immediately inform in writing the other party about every change of data protection officer or person responsible for supervision of Party's data processing activities.
- section 6: RTB House shall not be responsible for misinterpretation, lack of enforcement or non-compliance of Privacy & Data Protection Laws, in particular General Data Protection Regulation, by Supply Partner.

g) Chapter 10 section 3 letter b) :

b) in case of the occurrence of Force Majeure event that has continued for a minimum period of **1 (one) month** ; in this case it will be considered, in accordance with the provisions of Article 1218 of the French Civil Code, that the event of Force Majeure constitutes the definitive impediment.

h) Chapter 10 section 3 letter c) :

c) the other Party passes a resolution for winding up (other than for the purpose of solvent amalgamation or reconstruction), or a court of competent jurisdiction makes an order to that effect, ceases to carry on its business or substantially the whole of its business, is declared insolvent, or convenes a meeting of or makes or proposes to make any arrangement or composition with its creditors; or a liquidator, receiver, administrative receiver, manager, trustee or similar officer is appointed over any of its assets, subject to compliance with the provisions of the French Commercial Code, in particular articles L622-13, L631-14, L641-11-1, and procedures provided for this purpose.

i) Chapter 14 section 3 :

Whenever in this Terms is indicated written form, the Parties acknowledges and agree that electronic format and e-mail are treated as written form, with the exception of Chapter 10 section 2 where the form of an email **and** the registered letter with an acknowledgement of receipt is required.

j) Chapter 14 section 4 :

The Agreement constitutes the complete and entire agreement between the Parties and shall supersede any and all other prior commitments, understandings, agreements, weather in written or oral, and shall also prevail over any clauses or stipulations that may appear in the Supply Partner's documents or in its general terms and conditions of purchase, sale, provision of services or others. /

a) Chapitre 5, alinéa 2, points g), h) et i) :

g) le Répertoire est destiné aux personnes de plus de quinze (15) ans ;

h) le Partenaire fournisseur ne collecte pas, directement ou indirectement, d'informations auprès des utilisateurs qui, d'après les informations dont il dispose, ont moins de quinze (15) ans ;

i) le Partenaire fournisseur n'utilise pas d'outils permettant de sélectionner ou cibler les Annonces RTB House selon la connaissance ou l'obstacle d'âge de l'utilisateur qui est inférieur à quinze (15) ans, selon les visites antérieures de l'utilisateur aux Répertoires destinés aux enfants, selon les informations sensibles au sens de toute loi applicable ou tout programme d'autorégulation, ou contrairement aux Condition présentes ;

b) Chapitre 5, alinéa 2, point k) :

k) il mettra en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données personnelles contre la destruction accidentelle ou illicite, la perte, l'altération, la divulgation ou l'accès non autorisés, en particulier lorsque le traitement implique la transmission de données sur un réseau, et contre tout autre type de traitement illicite, ainsi que toutes les mesures techniques pour détecter la violation de données personnelles.

c) Le texte suivant est ajouté en tant que nouveau Chapitre 6, alinéa 7 :

alinéa 7 : RTB House ne peut être tenu pour responsable en cas d'atteinte à la sécurité du « Répertoire » du Partenaire fournisseur ; le Partenaire fournisseur et l'hébergeur de son site Web sont les seuls responsables de la sécurité du « Répertoire », et ils supportent les conséquences des brèches ou atteintes éventuelles, et / ou des violations de données personnelles.

d) Chapitre 7, alinéa 1 :

La totalité de Rémunération sera payée par RTB House au Partenaire fournisseur sur facture délivrée dans un délai de **sept (7) jours** à compter de la fin du mois civil au cours duquel les Annonces RTB House générant cette Rémunération ont été affichées dans le Répertoire. RTB House doit payer la Rémunération dans un délai maximal de quarante-cinq (45) jours à compter de la date de délivrance, à condition que la facture soit envoyée et reçue immédiatement par RTB House. Le Partenaire fournisseur est obligé et accepte de mentionner ce délai de paiement de quarante-cinq (45) jours sur ses factures. Conformément aux articles 441-6 et D.441-5 du Code de commerce, tout retard de paiement entraîne une pénalité de retard d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi que l'obligation pour le débiteur de verser une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

e) Chapitre 9, alinéa 2 :

Chaque Partie s'engage à publier sur son site Web une politique de respect de la vie privée qui doit être conforme aux Lois sur la protection de la vie privée et des données. Le Partenaire fournisseur est obligé d'inclure dans son Répertoire, sur lequel RTB House recueille les données conformément aux présentes Conditions, une politique de respect de la vie privée facilement accessible regardant l'utilisation, le stockage, le traitement et la protection des données personnelles des utilisateurs dans laquelle il informera les utilisateurs sur des cookies tiers ou

d'autres techniques de suivi utilisés par ce Répertoire, en spécifiant leur objectif, le type de données recueillies et les mesures que les utilisateurs peuvent prendre pour éviter la collecte de données. En outre, le Partenaire fournisseur mettra en œuvre toutes les mesures techniques conformément aux dispositions du Chapitre 5, alinéa 2, point k).

- f) Le texte suivant est ajouté en tant que nouveau Chapitre 9, alinéas 5 et 6 :
- alinéa 5 : Chaque Partie est obligée de communiquer à l'autre Partie son responsable de la protection des données ou la personne en charge de la surveillance de traitement de données. Chaque Partie doit informer l'autre Partie immédiatement par écrit de tout changement du responsable de la protection des données ou de la personne en charge de la surveillance de traitement de données.
 - alinéa 6 : RTB House ne pourra être tenu pour responsable de l'interprétation erronée, du défaut d'exécution ou du non-respect des lois sur la protection de la vie privée et des données, en particulier du RGPD, par le Partenaire fournisseur.
- g) Chapitre 10, alinéa 3, point b) :
- b) en cas de Force majeure ayant persisté au moins **un (1) mois** ; conformément aux dispositions de l'article 1218 du Code civil français, un tel cas de Force majeure constituera l'empêchement définitif.
- h) Chapitre 10, alinéa 3, point c) :
- c) si l'autre Partie adopte une résolution de liquidation (en vue d'autre qu'une fusion ou une reconstitution visant à rétablir la solvabilité), ou un tribunal compétent rend une ordonnance en ce sens ; elle cesse d'opérer en totalité ou quasi-totalité ; elle est déclarée insolvable, ou elle cause une réunion des ou prend toute disposition ou arrangement avec ses créanciers ; ou un liquidateur, un séquestre, un administrateur judiciaire, un gérant, un fiduciaire ou un responsable similaire est nommé pour gérer l'un de ses actifs, sous réserve des dispositions du Code de commerce, en particulier des articles L622-13, L631-14, L641-11-1 et les procédures prévues à cet effet.
- i) Chapitre 14, alinéa 3 :
- Les Parties reconnaissent et conviennent que les fichiers électroniques et les courriels sont considérés comme les documents préparés par écrit au sens des présentes Conditions, à l'exception du Chapitre 10, alinéa 2, où un

	<p>courriel et une lettre recommandée avec accusé de réception sont requis.</p> <p>j) Chapitre 14, alinéa 4 : Le Contrat constitue l'intégralité de l'accord entre les Parties et remplace tous autres engagements, ententes et accords antérieurs, écrits ou verbaux, ainsi qu'il prévaut sur toutes clauses ou stipulations figurant dans les documents du Partenaire fournisseur ou dans ses conditions générales d'achat, de vente, de prestation de services ou autres.</p>
Supply Partners operating in/ Les Partenaires fournisseurs opérant :	The Netherlands, Belgium, Luxembourg/ en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas
RTB House Company :	RTB House Benelux B.V.
Law governing the Terms:/ Le droit régissant les Conditions :	Dutch law/ le droit néerlandais
Jurisdiction/ La juridiction :	Common court in Amsterdam / le Tribunal de première instance à Amsterdam
Language (prevailing)/ La langue (dominante) :	English/ l'anglais
Additional or specific provisions that shall apply to the Terms:/ Les dispositions supplémentaires ou spécifiques applicables aux Conditions :	<p>a) Chapter 4 section 2: The Supply Partner is obliged to comply with RTB House advertising guidelines as specified in Appendix 2 to these Terms, which may be updated from time to time by RTB House. In case of any changes to the guidelines referred herein, RTB House shall inform the Supply Partner about the changes within 30 (thirty) days before the effective date of such changes.</p> <p>b) Chapter 10 section 2: Each Party has a right to terminate the Agreement without reasons and at any time, subject to a 30 (thirty) days' notice period, by sending to the other Party their statement, in written form, otherwise being null and void.</p> <p>c) Chapter 14 section 1: RTB House shall reserve themselves the right to unilaterally modify these Terms, at any time. RTB House will inform Supply Partner about the changes 1 month before their effective date. Such modification shall be applicable starting from the publication of the new version of these Terms on the RTB House website, at the address: http://www.rtbhouse.com/supply-partner-service-agreement unless, within 1 month, the Supply Partner may inform RTB House about non-consent for changes and submit a notice on termination of the Agreement if such changes are material. If the Supply Partner did not make such termination notice</p>

within the prescribed period, the Supply Partner shall deem to have consented to such modification. /

- a) Chapitre 4, alinéa 2 : Le partenaire fournisseur est tenu de respecter les lignes directrices de RTB House sur la publicité, telles que spécifiées dans l'Annexe 2 des présentes Conditions, qui peuvent être mises à jour par RTB House le cas échéant. En cas de modifications des lignes directrices visées dans le présent document, RTB House en informera le Partenaire fournisseur dans un délai de trente (30) jours avant la date d'entrée en vigueur de ces modifications.
- b) Chapitre 10, alinéa 2 : Chaque Partie a le droit de résilier le Contrat sans motif et à tout moment, sous réserve de préavis de **trente (30) jours**, en envoyant à l'autre Partie sa déclaration qui sera nul et non avenu à moins d'être effectuée par écrit.
- c) Chapitre 14, alinéa 1 : RTB House se réserve le droit de modifier unilatéralement les présentes Conditions à tout moment. RTB house informera le Partenaire fournisseur des modifications dans un délai d'un mois avant leur date d'entrée en vigueur. Les modifications seront applicables à partir de la publication d'une nouvelle version des présentes Conditions sur le site Web de RTB House (<http://www.rtbhouse.com/supply-partner-service-agreement>), sauf si, pendant ce mois, le Partenaire fournisseur refuse de consentir à des modifications, dans le cas de changements substantiels, et présente une résiliation du Contrat. Si le Partenaire fournisseur ne soumet pas une telle résiliation dans le délai prescrit, il sera réputé avoir consenti à ces modifications.

APPENDIX 2
RTB HOUSE ADVERTISING GUIDELINES

RTB House is a provider of the high quality services. All the business partners of RTB House shall keep the highest standards and quality of their services, as well as shall comply with the advertising guidelines stated herein.

RTB House is entitled to audit if business partners comply with rules stated herein, and at its sole discretion terminate cooperation with the business partner.

RTB House reserves the right to change this RTB House advertising guidelines from time to time.

RTB House prohibits any content which includes the following:

- a) Ponzi schemes, Pyramid schemes, Get-rich-quick schemes, free money offers or other similar money-making opportunities which are legally questionable.
- b) Dating sites promoting casual sex or discreet encounters. This does not include regular dating websites that promote love and commitment;
- c) Firearms and weapons;
- d) Harassment or hate speech;
- e) Illegal or legally questionable activity;
- f) Infringing intellectual property rights;
- g) Misleading content;
- h) Nudity, sex or adult content;
- i) Online pharmacies, medications and healthcare products;
- j) Political organizations, candidates, political initiatives or events;
- k) Religious content;
- l) Content, language or images which are violent, disrespectful, vulgar or offensive;

ANNEXE 2
LIGNES DIRECTRICES DE RTB HOUSE SUR LA PUBLICITÉ

RTB House est un fournisseur de services de haute qualité. Tous les partenaires commerciaux de RTB House sont obligés de répondre aux plus hautes exigences en terme de qualité, ainsi que de respecter les lignes directrices sur la publicité prévues par le présent document.

RTB House a le droit de vérifier si les partenaires commerciaux agissent conformément aux règles énoncées dans le présent document et, à sa seule discrétion, de mettre un terme à la coopération avec des partenaires commerciaux.

RTB House se réserve le droit de modifier les lignes directrices de RTB House sur la publicité le cas échéant.

RTB House interdit tout contenu incluant ou traitant de ce qui suit :

- a) les systèmes de Ponzi, les systèmes pyramidaux, les combines pour faire fortune rapidement, les offres d'argent gratuit ou d'autres possibilités de gagner de l'argent qui sont juridiquement discutables.
- b) les sites de rencontre qui promeuvent le sexe occasionnel ou des rencontres clandestines. Cela ne comprend pas des sites de rencontre régulières qui favorisent l'amour et l'engagement ;
- c) les armes et les armes à feu ;
- d) l'harcèlement ou le discours de haine ;
- e) l'activité illégale ou juridiquement discutable ;
- f) la violation des droits de propriété intellectuelle ;
- g) le contenu trompeur ;
- h) la nudité, le sexe ou le contenu réservé aux adultes ;
- i) les pharmacies en ligne, les médicaments et les produits de santé ;
- j) les organisations politiques, les candidats, les initiatives ou les événements à caractère politique ;
- k) le contenu religieux ;
- l) le contenu, le langage ou les images violents, irrespectueux, vulgaires ou offensants ;

<p>m) Tobacco and drugs.</p> <p>RTB House prohibits any content that specifically targets minors under the age of 13 (thirteen).</p> <p>RTB House prohibits any content which targets personal characteristics, as follows:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Age (age range is acceptable); b) Financial status; c) Medical/health condition; d) Membership or political orientation; e) Police record; f) Religion or personal belief; g) Sex; h) Sexual orientation or practices; i) Skin colour or ethnic origin. 	<p>m) le tabac et les drogues.</p> <p>RTB House interdit spécifiquement tout contenu qui cible les mineurs de moins de treize (13) ans.</p> <p>RTB House interdit tout contenu qui cible les caractéristiques personnelles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) l'âge (la tranche d'âge est acceptable) ; b) la situation financière; c) l'état de santé ; d) l'orientation politique ou l'appartenance à une partie politique ; e) le casier judiciaire ; f) la religion ou les croyances personnelles ; g) le sexe ; h) les préférences ou les pratiques sexuelles ; i) la race ou l'origine ethnique.
--	--